

Horne lui exposant le but que nous nous proposons, et qui tendait à amener dans le Nord-Ouest canadien le courant d'émigration qui se dirigerait du Canada vers les états et territoires américains, Minnesota, Montana, Dakota et Idaho. Il me répondit comme suit : " En réponse à votre lettre du 26 écoulé faisant certaines propositions relatives à un projet d'immigration, je prends la liberté de vous faire savoir que je ne suis pas prêt à accepter quelque plan que ce soit de nature à contrecarrer le mode d'action adopté par nous pour encourager l'immigration ; et c'est certainement ce que votre projet produirait. Bien à vous, W. C. VAN HORNE, vice-président." Cette lettre est datée du 5 septembre 1884.

*Par M. Watson :*

Q. La proposition faite à M. Van Horne était-elle de même nature que celle que vous faites aujourd'hui? R. Oui. Dans ma réponse, je lui dis : " J'ai reçu votre note du 5 courant. Comme je me propose de faire connaître mon projet aussitôt que les circonstances le permettront, je vous serais très obligé, si ce n'est pas trop demander, de me faire connaître les moyens adoptés par votre compagnie au sujet de la question de l'immigration, afin que je me mette en garde contre tout ce qui, dans mon projet, pourrait être de nature à produire un conflit, et que je ne puis prévoir, sans renseignements préalables. Comme je me propose de me fixer permanemment dans le pays, je regretterais bien vivement de faire des démarches qui seraient interprétées comme hostiles à tous modes d'action actuellement en opération, et aussitôt qu'il sera démontré à mes collègues et moi que mon projet peut être préjudiciable à des intérêts acquis ou à acquérir dans ce pays, il sera abandonné. Présentement, je suis porté à le considérer comme l'auxiliaire économique et précieux de systèmes plus dispendieux. Dans l'espérance d'avoir la réponse que je demande, je demeure respectueusement, etc., JOHNSON M. LEET." Il ne m'a jamais répondu. Je lui ai écrit en septembre, de sorte que je suis sous l'impression qu'il ne prend aucun intérêt particulier à l'immigration dans ce pays. Lorsque j'ai demandé un permis de circulation gratuite sur la ligne du Pacifique, l'on m'a renvoyé à M. McTavish, le commissaire des terres, que l'on suppose, je présume, être chargé des affaires d'immigration.

*Par le président :*

Q. La compagnie du Pacifique canadien devrait pourtant avoir inté:êt à coloniser ses terres dans le Nord-Ouest? R. On devrait le croire. M. McTavish a toujours fait publier dans le journal une annonce de la compagnie.

*Par M. Taylor :*

Q. C'est, je présume, matière de spéculation de la part des promoteurs? R. C'est une question d'affaires. Mais vous devez comprendre que les seuls à en bénéficier sont ceux qui sont chargés d'en assurer l'exécution. Nous sommes, M. Hugh Macdonald, fils de sir John, et M. Luxton, du *Free Press*, deux adversaires politiques, et moi-même. Tout article destiné à la publication doit être examiné par nous en comité, de sorte qu'aucune question de politique ou de coterie ne peut y paraître.

Q. Vous dites que votre journal n'a aucune couleur politique? R. A peu près.

Q. Vous venez de déclarer que les lois canadiennes sur les terres sont plus favorables au colon que les lois américaines? R. Il n'y a rien de politique là-dedans.

Q. Est-ce bien correct; n'est-ce un biais que vous prenez? R. Il est admis par la population du pays que nos lois sont supérieures à celles de nos voisins.

Q. Et vous avez étudié les deux avant d'écrire cet article, et vous en êtes venu à la conclusion que nos lois sont meilleures? R. Lisez-les et vous constaterez vous-même, comme qui que ce soit, que c'est la vérité.

*Par M. Trow :*

Q. Il faut résider cinq ans dans les Etats-Unis avant d'obtenir une patente? R. Oui.

Q. Tandis qu'il ne faut que trois ans dans notre pays? R. Oui; et ici, un jeune homme peut avoir une patente à l'âge de dix-huit ans au lieu de vingt et un.

*Par M. Farrow :*

Q. Et il a droit à 160 acres au lieu de 80? R. Oui.

Q. Je pense que le plan suggéré par M. Trow, de faire un choix d'articles du "Monthly" pour les publier tous les ans en forme de brochures, est excellent? R. Oui. Je n'y avais jamais pensé parce que je considérais une publication mensuelle